

**ISO 14001 : 2015**

# Système de Management Environnemental

La norme ISO 14001 propose un système de management sur la manière d'établir une politique, des procédures et directives qui permettront à votre organisation d'**améliorer sa performance environnementale**.

Ce système vous aidera à déterminer et **traiter les impacts environnementaux et garantir une conformité réglementaire**.

## POUR QUI ?

**L'ISO 14001 peut être appliquée par les entreprises de toutes tailles et de tout secteur d'activité. Sa mise en œuvre démontre l'engagement d'une organisation à rendre ses opérations quotidiennes plus durables et respectueuses de l'environnement.**

Les problèmes environnementaux, notamment le changement climatique, la diminution de la couche d'ozone, la déforestation, la perte de biodiversité, la contamination des sols et de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles, la pollution atmosphérique et l'élimination des déchets, qu'il s'agisse de déchets non dangereux ou dangereux, devraient être la principale préoccupation du gouvernement et des industries privées.



## POURQUOI METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ?

- **Pour réduire et maîtriser les aspects et impacts environnementaux** identifiés par rapport aux activités, produits et services de l'organisation - prise en compte d'une perspective de cycle de vie.
- **Pour respecter les obligations de conformité de l'organisation** (obligations légales et réglementaires).
- **Pour améliorer l'image et la notoriété de l'organisation.**
- **Pour optimiser les coûts et pertes**, notamment vis-à-vis d'éventuels procès-verbaux, du nettoyage et des réparations; des dépenses d'exploitation en énergie et en eau; des dépenses sur le matériel requis par les processus de l'organisation.
- **Pour sensibiliser les employés et améliorer les compétences**
- **Pour évaluer et être conforme aux exigences de la norme** de la norme ISO 14001 prodiguant l'assurance de l'obtention des avantages énumérés ci-dessus.

# PROCESSUS DE CERTIFICATION\*

## ÉTAPES DU PROCESSUS D'AUDIT

### Optionnel : Audit à blanc (ou pré-audit)

Nous pouvons vous proposer un audit à blanc pour votre système de management avant et / ou après le début de l'audit d'étape 1 du processus d'évaluation initiale.

### Audit d'étape 1

Audit de votre système documentaire pour vérifier sa conformité par rapport aux exigences du référentiel de certification, et définir les modalités d'organisation de l'audit d'étape 2.

### Audit d'étape 2

Nous auditions votre système de management pour vérifier que votre politique, vos objectifs et vos cibles ont bien été communiqués, et que la dynamique d'amélioration continue fonctionne.

La certification est ensuite octroyée après validation d'éventuelles non-conformités résolues.

### Audit de surveillance

Une fois que vous avez obtenu votre certification, nous procédons à des audits réguliers de votre système de management afin d'assurer son maintien et sa conformité aux objectifs de votre organisation et aux attentes de vos clients.

### Audit de renouvellement

Le certificat est valable pendant 3 ans. L'audit de renouvellement est réalisé avant l'échéance de votre certificat.

\*Non contractuel

La surveillance en cours est établie par le contrat signé

## ÉTAPES ADMINISTRATIVES

